

Pacte civique : Equipe projet sur les régulations financières

Présents: Patrick Boulte, Guy Brun, Jean-Antoine Caliaru, Dominique Carliez, François Delavenne, Henri Ferragu, Jean-Baptiste de Foucauld, Jean-Pierre Landau, François Peyredieu du Charlat, Isabelle Piotrowski.

Les raisons de la mise en place de ce groupe (JB de Foucauld)

Trois raisons principales :

-La question de l'argent est au centre du débat et mérite une attention particulière : coexistence de la richesse extrême et de l'exclusion, crise des subprime et ses effets en chaîne entraînant une critique radicale de la finance et des propositions alternatives, dimension internationale et européenne du sujet, technicité qui rend difficile un débat démocratique pourtant essentiel.

- La logique du Pacte civique : les 4 valeurs, les 32 engagements, les moyens de mise en œuvre de ceux-ci. En général, les engagements et les moyens de mise en œuvre ont été construits par des personnes ayant une compétence de terrain reliée à une réflexion d'intérêt général et souvent à la production de Manifestes. Pour les deux engagements du pacteⁱ concernant la finance, ce travail préalable n'a pas été fait, faute de temps et de compétence notamment. Les engagements correspondants sont de ce fait assez vagues et ont besoin d'être précisés.

- Les questions financières doivent être elles aussi soumises à l'éthique de la discussion.

Il en résulte que notre groupe pourrait se donner le cahier des charges suivant : rédiger deux (une par engagement) ou plusieurs fiches repères sur le sujet selon le modèle habituel; cela permettrait de préciser les moyens de mise en œuvre de ces deux engagements ; être à même de rédiger des communiqués sur le fond ou d'actualité sur ces sujets financiers (le PC en délivre en principe 2 par mois) ; organiser un ou plusieurs débats sur ces sujets à la fois contestés et complexes ; enfin et surtout, promouvoir l'adhésion du Pacte au sein des milieux financiers, pour qu'il soit pris en charge par les intéressés dans ce domaine.

Exposé introductif de Jean-Pierre Landau (non encore relu par l'auteur)

3 Préalables à la réflexion

- Pour permettre la réflexion de fond, négliger un temps de raison la concurrence internationale ;
- Le sentiment d'hostilité à l'égard des banques françaises est excessif : si toutes les banques s'étaient conduites comme elles, il n'y aurait pas eu de crise ;
- Il reste que la finance en général génère de forts sentiments d'hostilité, qui doivent être pris en compte et dont on peut relever trois composantes : Les activités immorales (blanchiment, évasion), les plus faciles à résoudre en théorie, car elles relèvent d'un supplément de coopération entre les autorités publiques ; le niveau élevé des rémunérations, lesquelles devraient être liées à l'utilité des opérations ; le caractère injuste d'une crise où 10 000 personnes ont mis en difficulté plusieurs centaines de millions d'autres.

Première remarque

Une fois la crise commencée, il est trop tard, on n'a plus guère le choix : il faut beaucoup d'énergie pour comprendre ce qui se passe, et les efforts pour reprendre en main la situation comportent des effets pervers. Quoiqu'on pense, il faut bien soutenir le secteur financier en cas de crise pour ne pas aggraver les choses.

De ce point de vue, il y a eu deux moments clés : La mise en faillite de Lehmann Brothers en septembre 2008, qui a entraîné un recul du PIB mondial de 7%, bien supérieur aux prévisions. La décision d'Obama en janvier 2009 de rétablir le bon fonctionnement du système financier, mis sous contrôle public, mais sans sanction. D'où un gros aléa moral.

Question centrale : Quelle est la nature des activités que l'on veut confier aux institutions financières ?

Les activités financières sont plus ou moins dangereuses, mais répondent à des besoins. C'est le cas des dérivés de crédit. Un exemple concret : Pendant longtemps, les remboursements anticipés de crédit étaient assortis de pénalités ; celles-ci ont pu être supprimées parce que les prêteurs peuvent disposer d'instruments de couverture sophistiqués. De même, les fameux subprime, au départ, pouvaient être considérés comme une innovation permettant à des ménages pauvres de devenir propriétaires, mais il n'était pas évident de choisir le bon moment pour les freiner.

Il y a en réalité un arbitrage à faire entre stabilité et efficacité : On peut construire un système sans crise, mais peu performant ; ou un système performant, mais fragile. C'est un choix social qui n'a rien d'évident.

Seul un débat démocratique organisé peut permettre de valider arbitrage pertinent entre sécurité et efficacité, en fonction notamment de l'utilité économique des différentes solutions.

Quelques lignes directrices, les questions à poser :

- La protection du consommateur, jusqu'où aller (faut-il mettre en garde les épargnants contre le drainage par l'assurance –vie de l'épargne logement ?)
- Faut-il standardiser les produits ou pas ?
- Séparer ou non les activités bancaires, selon qu'elles opèrent sur les marchés ou sous forme de crédits ?
- Faut-il contrôler l'affectation des profits, interdire aux banques de distribuer des dividendes à certains moments ?
- Comment déterminer le niveau et la structure des rémunérations et faire appliquer les principes retenus ?
- La nationalisation des banques est-elle une bonne solution (il ne semble pas).

En définitive, deux grandes questions se posent :

- *Comment organiser un débat démocratique sur des sujets complexes ?*
- *Comment disposer des superviseurs à la fois compétents et puissants ?*

Réactions, débats, préoccupations au sein du groupe

Les problèmes suivants ont été mis en valeur :

- Les banques interviennent trop « pour compte propre » et sortent ainsi de leur objet social, auquel il faut revenir et qu'il faut respecter ;
- Elles gagnent plus avec leurs salles de marché qu'avec les opérations de crédit ; comment recréer des circuits courts, retrouver le sens de la clientèle, et quels leviers utiliser pour modifier ces reflexes ?
- Ce qui pousse à l'achat de produits à risque, c'est soit le souci d'augmenter le rendement (pour une sicav de trésorerie, augmenter le rendement de 50 points de base suppose d'investir près de 10% de son actif en produits complexes), ou les modifications soudaines de réglementation (cas de fonds de pension anglais qui ont dû diminuer la valeur comptable de leurs actifs et ont été tentés de compenser cela) ;
- Plus généralement, les administrations financières, les superviseurs, ont-ils été capables de donner aux responsables politiques démocratiquement élus des options de choix pertinentes et bien explicitées, comme cet équilibre à trouver entre sécurité/stabilité d'un côté, performance/efficacité de l'autre ?

Ce pourrait être l'un des objectifs du groupe que de contribuer à mieux formaliser ces choix, de mettre en évidence plus clairement les points d'inflexion centraux.

-
- ⁱ 13. Dans les *banques et organismes financiers*, relier la prise de risque et la créativité à l'utilité économique et sociale des opérations et fixer des limites aux rémunérations.
22. Réguler étroitement les activités financières pour les relier à leur fonction économique.